



Publication externe de poste vacant

50362664

Job Posting Title

Chef, Division Prévention des Conflits et Alerte Précoce

Date de début

30.01.2018

End Date

13.02.2018

Code de référence

201801308

Désignation de la fonction

Head Conflict Prevention and Early Warning Division

Organization

Le Chef de la Division Prévention des conflits et Alerte Précoce aura pour fonctions de prendre des initiatives visant à prévenir et à gérer l'éclatement ou l'escalade des conflits au sein ou entre les Etats membres de l'Union africaine. La Division fournira l'appui institutionnel et technique nécessaire pour renforcer les initiatives de paix et de sécurité de l'Union africaine, notamment par la facilitation, la protection, le fonctionnement effectif du Système Continental d'Alerte Précoce (SCAP), le soutien à la création d'une cellule d'assistance à la médiation et les efforts de médiation en collaboration avec les Communautés Economiques et Régionales (CER). Il veillera également à la mise en œuvre du programme des frontières de l'Union africaine.

La Division veillera à l'adoption et à la mise en œuvre des initiatives pratiques et pragmatiques de prévention des conflits en Afrique, afin de créer un environnement propice à la stabilité économique, sociale et politique sur le continent. Dans cette perspective, la Division se chargera d'établir et de coordonner des actions de coopération avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions, les Communautés Economiques Régionales (CER) et autres organisations internationales, ainsi que les organisations de la société civile, dans le cadre de la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent.

Service

Titre du poste: Chef, Division Prévention des Conflits et Alerte Précoce

Grade : P5

Supérieur hiérarchique: Directeur du Département Paix et Sécurité

Département: Paix et sécurité

Lieu d'affectation: Addis-Abeba (Ethiopie)

Nombre de postes: 1

Tâches

Sous la supervision directe du Directeur du Département Paix et Sécurité (PSD), le Chef de la Division Prévention des Conflits et Alerte Précoce assumera les fonctions suivantes :

- suivre l'évolution de la situation politique sur le continent afin de formuler au Département Paix et Sécurité des recommandations sur la gestion des initiatives et des actions stratégiques visant à prévenir les situations de conflits et de proposer des politiques/actions et méthodes appropriées de règlement des conflits ;
- veiller à la mise en œuvre et au suivi des plans d'action annuels de la Division et tenir informé le Directeur du Département de l'état des initiatives de paix et de sécurité, pour examen et actions à prendre ;
- planifier, coordonner et mettre en œuvre de manière exhaustive l'ensemble des composantes des activités programmées de la Division telles que stipulées dans les différents instruments et dans les décisions stratégiques des missions de l'UA mandatées par le Conseil de Paix et de Sécurité ;
- veiller à l'élaboration des rapports périodiques de synthèse et des documents, suivant les besoins, pour permettre aux responsables de la Commission, du Conseil de Paix et de Sécurité et à ses organes subsidiaires d'accomplir efficacement leurs fonctions, tel que prévu dans le Protocole du Conseil de Paix et de Sécurité ;
- coordonner les stratégies de mobilisation de ressources avec le Directeur du Département et veiller à la mise en œuvre constante et réussie de l'ensemble des programmes de renforcement des capacités dans le cadre de la prévention des conflits et de l'alerte précoce;
- gérer et superviser les activités quotidiennes dans le cadre de la planification des programmes de travail des fonctionnaires et des consultants de la Division ;
- superviser et coordonner au sein du Département les programmes et les publications destinés au grand public;
- s'acquitter de toutes autres tâches que pourraient lui confier ses supérieurs hiérarchiques.

Exigences

3. Qualifications et expérience requises

Le candidat à ce poste doit être titulaire d'une Maîtrise en Sciences politiques, en Relations Internationales, en Sciences Sociales ou dans toute autre discipline connexe.

4. Expérience professionnelle requise:

Les candidats doivent avoir au moins dix (10) années d'expérience professionnelle progressive dans des organisations internationales, sur les questions de paix et de sécurité, dont 3 années à des postes de responsabilité, dans des activités humanitaires et les instances de négociations et de médiation.

5. Autres compétences et aptitudes requises

- Doit avoir d'excellentes aptitudes en rédaction et en communication. Capacité à servir de médiateur dans les situations de conflit ;
- Doit avoir la capacité à gérer et à diriger de manière efficace les travaux d'équipes de professionnels et de fonctionnaires expérimentés de catégories supérieures ;
- Doit faire preuve d'esprit d'initiative et de créativité et être capable de travailler sous pression.
- Doit avoir la capacité à faire preuve de leadership pour gérer avec succès la Division, Prévention des

Conflits et d'Alerte Précoce, traiter avec les principales parties prenantes, notamment les gouvernements, les partenaires de développement, les organisations internationales et les organisations de la société civile;

- Doit avoir la maîtrise de l'outil informatique, et des logiciels tels que Power Point, Excel et Word.

6. Connaissance des langues

Maîtriser au moins une des langues de travail de l'Union africaine. La maîtrise d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

7. Termes et conditions:

La nomination à ce poste sera sur la base d'un contrat à durée déterminée d'une période de trois (3) ans, dont les douze premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Après cette période, le contrat sera reconduit pour une période de deux ans renouvelable, sous réserve de résultats et de prestations satisfaisants.

8. Egalité des chances:

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui offre l'égalité de chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leur candidature.

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leur candidature : Érythrée, République centrafricaine, Cap-Vert, Comores, République Démocratique du Congo (RDC), Djibouti, Guinée équatoriale, Libéria, Mauritanie, Namibie, République arabe sahraouie démocratique, Sao Tome et Principe, Seychelles et Somalie.

9. Rémunération:

A titre indicatif, le salaire de base est de 50.746,00 dollars américains (\$ EU) (P5 Step 1) par an, auquel s'ajoutent d'autres émoluments, à savoir l'indemnité de poste (46% du salaire de base), l'indemnité de logement (26.208,00 \$EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100% des frais de scolarité et autres dépenses afférentes à l'éducation pour chaque enfant à charge, jusqu'à un maximum de 10.000,00\$EU par enfant à charge et par an), etc. pour le personnel de la Commission recruté au plan international.

Les demandes doivent être faites sur le site Web de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org> au plus tard 14 Février 2018.

Direction de l'Administration et de la Gestion

des Ressources humaines

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters